Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 2 Ramadan 1445
12 Mars 2024

N° 31

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **544**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **545**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **545**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **548**
Homologation de résolutions **548**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **548**
Avis aux créanciers **549**
Convocations
Sociétés anonymes **550**
Divers
Avis au public **552**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan du Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT) ... **553**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

- Nom de l'entreprise : Société Citoyenne locale "Jinan Bargou pour le développement"

- Type de société : locale

- Le montant du capital souscrit de la société: 10000 dinars

- Adresse du siège social : Cité Ezzouhour - Bargou

- Thème de l'entreprise: Exploiter les ressources forestières

- La période indiquée pour l'entreprise : 99 ans

- La date du dépôt des statues de la société auprès du tribunal de première instance de Siliana le 26/02/2024 sous le numéro 16/2023

- Domaine juridique : 50 actions sont placées en tant que 10.000 dinars payer en une fois. Distribué à ceux qui souhaitent cotiser sur la base d'apport pour chaque personne comme stipulé au chapitre 6 des dispositions générales de première partie du décret présidentiel n° 15 du 20 mars 2022, relatif aux sociétés privées. Et en cas de dépassement du nombre spécifié, la notification est faite par un huissier de justice et ajouter de nouvelles actions au capital de la société.

- Une invitation à l'assemblée générale constitutive le 24/3/2024, une publication au journal officiel de la République Tunisienne.

- Et dans deux quotidiens en plus cet avis a été affiché au siège de la municipalité.

Membres :

- Bakhouch Baoubaker : 04572153

- Ben Othmane Mohammed Sofienne : 0462377

- Riahi Kais : 09912420

- Arfaoui Wissem : 09926024

- Bakhouch Omar : 09912433

- Jouini El-Manaa : 04475700.

2024R00504SODB1

Constitution d'une société communautaire

Nom de la société communautaire : Khayrat Goubellat

Type de la société : Locale

Montant du capital souscrit : 10.000dt

Adresse du siège social : Trayfa Goubellat Béja

Objet de la société : concerne la grande culture, la culture fourragère et légumineuse, l'élevage, l'agriculture irriguée.

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet du statut et de contrat constitutionnel de la société : 29 février 2024 auprès du tribunal de 1ère instance de Béja sous le numéro 08.

Le nombre des parts à souscrire : 50 participants correspond à 200 dt sont placés pour être payées immédiatement.

La valeur nominale de la part sociale à souscrire.

Délais de la souscription 19 février 2024 et peut être 29 février 2024

Clôture avant la date limite en cas de quorum atteint.

Les demandes de souscription doivent être remises chez Madame Riahi Nihel

Tél : 29528429

Mention des modalités et lieu de convocation de l'assemblée constitutive que se tiendra le vendredi 8 mars 2024 à 10 h de matin.

Invitation sera faite par une annonce au journal officiel de la République Tunisienne et deux quotidiens et elle sera affichée au siège de la délégation et au siège de la municipalité de Béja.

Fondateurs :

Nihel Nourdine Riahi : CIN n°09487789 demeurant : Trayfa Goubellat Béja

Cherif Mabrouk Riahi : CIN n°08525479 demeurant : Trayfa Goubellat Béja

Riadh Mabrouk Riahi : CIN n°08533501 demeurant : Trayfa Goubellat Béja

Soulef Mouhiedine Abidi : CIN n°08572854 demeurant : Trayfa Goubellat Béja

Nadia Salah Trabelsi : CIN n°02343749 demeurant : Goubellat Béja.

2024R00512SODB1

Constitution d'une société citoyenne

- Dénomination : Société Citoyenne Régionale Amal Sahel

- Type : Société Citoyenne Régionale

- Sujet : Agriculture et transformation des produits alimentaires

- Capital social : 20.000 dinars

- Adresse sociale : Cité Salem Enfidha 4030 Sousse

- Durée : 99 ans

- Date de dépôt du statut de l'entreprise au tribunal de première instance de Sousse 2 : 29 février 2024 sous numéro 01/2024

Droit : 400 actions constituant 20.000 dinars selon décret présidentiel N°15 de l'année 2022 du 20 mars 2022.

- Convocation de l'assemblée générale constitutive le 21 mars 2024. Invitation par publication à la municipalité et la délégation de Sousse

- Banque : BNA Enfidha Sousse

- Membres constitutionnels :

Aymen Hammouda 08491502

- Kais Knani 09277043

- Afef Agerbi 08440536

- Tél : 98408839

2024S00306SODB1

Constitution d'une Société citoyenne locale

Dénomination de la société à constituer : Al Salem pour la Production agricole à Bouarada

Capital de la Société élue pour la souscription : 10000.000 dinars

Nombre des parts à souscrire et à payer en espèce, et le montant actuellement requis à payer : 200 dinars

Adresse de la société : Ferme Ettadhamen à Bouarada

Objet de la société : Exploitation des terres internationales : grandes cultures, irriguées et l'élevage du bétail

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de contrat constitutif : 6 Septembre 2023 au tribunal de première instance de Siliana

Conditions relatives à la répartition des diviseurs et à la composition des réserves : 15% sous forme des réserves obligatoires à 50% du capital de la société et 20% pour l'activité et la distribution du reste des bénéfices ou des surplus dans la limite de 35% maximum par décision de l'assemblée générale. Le reste du surplus est utilisé pour le développement de ses activités

L'établissement bancaire auprès duquel les fonds, provenant de la souscription, seront déposés :

59 10401061112552578842

Durée ouverte de souscription :

22 Mars 2024 au 01 Avril 2024

Méthodes et lieu de la convocation à l'assemblée : Signature sur le récépissé de la convocation

Fondateurs :

- Noureddine Ben Mohamed Jlassi
- Anouer Ouesleti
- Mohamed Hédi Nouri
- Ayda Bedhyaf
- Amira Ayari.

2024400523SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution et liquidation de la Société TUNISIE SOFT - SARL

Au capital de 10 000 Dinars

Siège social : 56, Avenue de la liberté Tunis

MF: 33085C/A/M/000

N° employeur CNSS : 200062-48

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 février 2024 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche en date du 23 février 2024 sous le numéro 24501053 quittance n° 14996 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 05 Mars 2024 récépissé n°202443931, il a été décidé la dissolution de la société et la nomination de Mr ALI KHELIFI en tant que liquidateur de la société.

Le siège de la liquidation est fixé au 85, rue de Palestine Immeuble El Kods 4ème étage B 4-1 Tunis 1002. Toutes les oppositions ainsi que l'inscription des dettes doivent être adressées à l'adresse sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT entre les mains du liquidateur et dépassé ce délai aucune opposition n'est admise.

2024400513SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3/01/2024 et enregistré à la Recette des Finances Publiques de Djerba le 15/01/2024, numéro 24200341, quittance n°M006947, Madame Bchira Hnini titulaire de la C.I.N n°05734388 délivrée le 20/12/2004 demeurant à Boumellel Djerba, a vendu la totalité du fonds de commerce lui appartenant, sis à Boumellel Houmt Souk Djerba et exploité dans la vente des produits alimentaires, à Madame Sarra Zahaf, titulaire de la C.I.N n°08981465 délivrée le 21/11/2015 à Tunis, demeurant Houmt Souk Djerba.

Toutes les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse au local au fonds du commerce dans les 20 jours à partir de la date de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

L'annonce est parue dans le Journal «Echourouk» le 02/02/2024.

2023R02218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P en date du 29 et 31/01/2024 enregistré à la recette des finances en date du 09/02/2024, sous le numéro 24200569, STE Electro Alkawthar MF1424545S, a vendu à MR Ahmed Zerkane CIN 06866496 la totalité du fonds de commerce ainsi que le droit au bail revenant de la location du local sis au 113 Bab Djebli Sfax.

Les créanciers peuvent produit leurs créances et consulter le contrat de vente chez STE Electro Alkawthar 114 Bab Djebli Sfax.

Cet avis a été publié aux quotidiens Essabeh et le Temps du 21/02/2024.

2024X00303FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P en date du 21/10/2022 enregistré à la recette des finances en date du 19/01/2024, sous le numéro 24200285, MR Mourad Ben Salah, CIN 05271570 a vendu à MR Nabil Sellemi, CIN 08175258 la totalité du fonds de commerce ainsi que le droit au bail revenant de la location du local sis au 97 Souk Elhsor Bab Djebli Sfax.

Les créanciers peuvent produit leurs créances et consulter le contrat de vente

chez le vendeur AV Ahmed Tlili N° 43 Chihia Sfax.

Cet avis a été publié aux quotidiens Essabeh et le Temps du 07/02/2024.
2024X00304FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maitre Lassaad FOURATI le 30/01/2024, enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 01/02/2024, quittance n° M011165 enregistrement N° 24200553, Mr. Malek SOYAH, cin n° 11058038, MF n°1775207C, a vendu au Mr. Youssef ZRRIDA la totalité du fonds de commerce qui consiste en une buvette sis à la route de maharza km.3 Sfax sous la dénomination "TODAY "

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne s'adresser au vendeur Mr. Malek SOYAH, cin n° 11058038 demeurant à la route de sokra, cité massadine immeuble Nassim , app 5, Sfax.

Cet avis a été publié aux journaux Assabeh et Le Temps du 11/02/2024
2024X00306FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat signé le 25/01/2024 enregistré à la recette des finances rue el Jaziraa le 25/01/2024 quittance n°M007932 enregistrement n°24200324. La société SOGEM ayant le registre de commerce n° B119502002 représentée par son gérant Mr. Hichem Inoubli titulaire de la C.I.N n°07874499 a vendu tout le fonds de commerce sis à l'avenue des Etats Unis 8100 Jendouba destiné pour le commerce de vente des matériaux de construction et des matériaux de fer avec tous ses éléments corporels et incorporels à La société INOUBLI SOHAMAC ayant le matricule fiscal 1821039R/M/000 représentée par son gérant Mr. Hafedh Inoubli titulaire de la C.I.N n°07970834.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du bureau du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 7 Mars 2024.
2024400505FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 28 février 2024 enregistré à la recette des finances El Menzeh 6 le 29/02/2024 quittance n°33476 enregistrement n°24201705. Mme Bochra Trigui, demeurant résidence le Palace app 14 A Ennasr 2 Ariana, a vendu à Mr Mourad Ben Moula demeurant rue Gandhi n°12 cité El Ghazala Ariana nord. Arianna, le fonds de commerce, sis local commercial 5 au RC, résidence jardins Babi lionne (Babel) Ennasr2 Ariana, consistant en une buvette avec pizzeria et crêperie avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont à former entre les mains de l'acquéreur Mourad Ben Moula domicilié à l'adresse du fonds de commerce suscité, dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au J.O.RT.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 6/3/2024.
2024400508FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5/02/2024 enregistré à la recette des finances de Snad Gafsa en date du 19/02/2024 quittance n°M003832 Enregistrement 24200123 Monsieur Salem Sindi titulaire de la CIN n°03036855 élisant domicile à cité Echouhadaa Gafsa a vendu la totalité du fonds de commerce consistant en un café à monsieur Sami Romdhane titulaire de la CIN n°06168030, le prix de la vente est fixé à cent mille dinars.

Toutes éventuelles oppositions sur le prix de la vente seront exercées entre les mains de Monsieur Salem Sindi au local sis à cité Echouhadaa dans un délai ne dépassant pas les vingt (20) jours à dater de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis est paru aux journaux Echourouk et le Quotidien du 5/3/2024.
2024400510FCCC2

Avis

Suivant acte sous seing privé en date du 12/02/2024 enregistré à la recette des finances Avenue de l'indépendance Bardo sous le n°24200788 en date du 19/02/2024, Mme Zouhour El Amri (MF 1639258/D) demeurant au 37, rue de la mosquée Essaidia, Bardo (rez-de-jardin), a cédé la totalité du fonds de commerce garderie scolaire «Happy Kids» sis au 37, rue de la mosquée Essaidia, Bardo, à Mme Khaoula Harzli, CIN 07363950 demeurant au 9, 1411, cité 18 Janvier, Ettadhamen, Ariana.

Les oppositions sont reçues auprès de la cessionnaire Mme Zouhour El Amri dont l'adresse est ci-dessus mentionnée dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk en date du 01/3/2024 sous le numéro IP224/2500.
2024400514FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 20 février 2024 et enregistré à la recette de finance d'el Menzah 6 le 27 février 2024 reçu n°31349 et d'enregistrement n°24201612 Monsieur Ali el Saade a vendu et cédé à Monsieur Aymen Mousawi sa part du fonds commerce représentant la moitié du fonds; exploité au commerce de vente de produits Tabac et fruits secs sis à la résidence

Amen Ennasr (local n°3) avenue Hédi Nouira Ennasr 2 Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les éventuelles oppositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce vendu et dans les délais légaux sous peine de forclusion ; le présent avis a été publié au journal quotidien «Achourouk» le 5/3/2024.
2024400520FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 21 février 2024 enregistré le 22/02/2024 à Dawar Hicher (M015610 /24200436), Société SOCOPAC société à responsabilité limitée unipersonnelle (S.U.A.R.L) titulaire d'un immatricule fiscal 1686149N, son siège social est à Abou Kacem Chebi Dawar Hicher Manouba a vendu à Mme Imen Bent Mahmoud Ben Othmen Medini demeurant à Rue Oussema Ben Zeid Gobeaa Manouba titulaire de la CIN n°04720909, la totalité du fonds de commerce destiné à vendre les matériaux et les produits de quincaillerie et exploité au local commercial situé Abou Kacem Chebi Dawar Hicher Manouba.

Les oppositions doivent être adressées à Mme Imen Bent Mahmoud Ben Othmen Medini dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de la présente vente a été publié au Journal «Molhik Chourouk» du 24/02/2024.
2024400521FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 20/02/2024 et 26/02/2024 enregistré le 26/02/2024 à la Recette des finances Bab Suika quittance n°M016031 enregistrement n°24200560 Mr Ahmed Ben Mohamed Ben Youssef Maamouri domicilié au Chouarnia Makther Siliana a cédé, à Mr Mohamed ben Arbi Ben Mohamed Harbaoui domicilié au 24 rue Mohamed ben Slimen cité Ezayatin Tunis Tout le fonds de commerce exploité dans le local situé sur le numéro 10 le nouveau souk extérieur à Elhafsia Tunis qui est préparé pour tous types de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels au prix de cent soixante mille dinars (160.000.000 d).

Les oppositions seront acceptées au cabinet MANAR T. A. L. E. 3 Rue Rhodes Mutuelle Ville Tunis représenté par maître Sahbeni Mohsen dans un délai de 20 jours à partir de la notification de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al Shorouk le 01/3/2024.
2024400524FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 27/02/2024 et enregistré à la recette des finances Midoun Djerba le 27/02/2024 reçu n°M020791 enregistrement n°24201076 Naziha Almayoufi a vendu à Zied Aljenni, la totalité du fonds de commerce nommé "lella beya", avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé sur la route reliant Midoun à la mosquée "Hadher Bech", en face du palais municipal de Midoun Djerba.

Les oppositions doivent être adressées au lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Le Temps et Assabah du 6/3/2024.
2024400525FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de Vente d'un fonds de commerce daté le 09/08/2019 enregistré à la Recette des Finances La Goulette le 15/08/2019 quittance n° 95561 enregistrement n°19804588, Mr Ibrahim Ben Aoun Ben Ali Aloui titulaire de la CIN n°09106827 a vendu à Mr Kamel Ben Mustafa Ben Ahmed Lounissi titulaire de la CIN n° 05058622 le fonds de commerce situé à l'Avenue de La Mehdia N°2 Le Kram avec leurs éléments corporels et incorporels exploité pour l'activité de la vente des produits alimentaire et poulet sous le matricule fiscale 807581S.

Nous acceptons les oppositions au 2 rue de Mahdia le Kram dans un délai de 20 jours de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 02/03/2024.
2024400528FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par contrat de location d'un fonds de commerce daté le 19/02/2024 enregistré à la Recette des Finances El Manzah 6 le 29/02/2024 quittance n°M033435 enregistrement n°24301701, Mr Chokri Ben Mohamed Chadli Ben Chadli Soula titulaire de la CIN n°00707816 et MF n°0925070G a loué à la SOCIETE BILIDI VIANDES SBV suarl en cours de constitution représentée par Mr Mohamed Naim ben Manoubi BLIDI titulaire de la CIN n°08903864 la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de VENTE DE VIANDE situé à l'Avenue la Liberté Manzah 5, Ariana 2091 avec leurs éléments corporels et incorporels pour une durée d'une année renouvelable et ce à partir du 01/3/2024.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 5/3/2024.
2024400522FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Cité Attadhamen quittance n°M127443 enregistrement n°19304854 Mr. Samir ben Mohamed El Hédi ben Salah Al Najjar titulaire de la c.i.n n°00229175 a loué un fonds de commerce destiné pour la vente des produits de nettoyage en gros, sis sur la route de Bizerte Al M'nihla à Mr. Fahmi ben Mohamed ben Taoufik Ghorbal titulaire de la c.i.n n°11045632.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 1er septembre 2023.
2023402204FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Livre et création

Objet : Culturel.

But :

- Contribuer à favoriser la créativité littéraire des enfants, des adolescents et des jeunes

- Contribuer à diffuser la culture de la lecture dans les établissements d'enseignement. les centres culturels, les bibliothèques publiques et les maisons de jeunes

- Contribuer à établir des relations avec des associations ayant des objectifs similaires

Siège : Bibliothèque publique de M'Saken

N° et Date de déclaration : RR438328794TN du 29/01/2024

Présidente : Mounira Salhi

Secrétaire Générale : Sawsen Youssef

Trésorière : Aicha Mouaddeb.
2024S00305APSF1

Homologation de résolutions

Fédération sportive de Sbeïtla

Créé en 1947. Visa en 1962

Numéro d'identification fiscale 1073267 L

D'après le procès-verbal d'une assemblée éléctorale du 10/02/2023, qui a été déposé à la Délégation Régionale de la Jeunesse et des Sports de la Province de Sbeïtla gouvernorat de Kasserine le 10/03/2023, il a été décidé de renouveler le comité directeur comme suit :

Président : Abdel Nasser Saadouni

Vice-président : Najib Ghamoury

Secrétaire général : Omri Zawawi

Trésorier : Ahmed Harhouri.
2024R00518APSF2

Syndic résidence EL HANA

16 Av. Abou El Kacem Chebbi Ariana

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2023, PV enregistré à la recette des finances de la cité administrative le 4 janvier 2024 sous le numéro 001355, enregistrement n°24700065 a été élu le bureau syndical de la résidence comme suit :

- Président : Mr. Fethi Tekaya

- Vice président : Mr Abdessatar Abd Essamed

- Trésorier : Mr Masrour Hammouda

- Secrétaire générale : Mme Mounira Zoglami.
2024400519APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication aux enchères publiques

sur saisie immobilière après réduction de 40 %

Cabinet maitre Amir Mahersi

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 08/04/2024 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Tataouine.

Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ére instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé au 9 rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant chez Sté Général Recouvrement rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble La perla 1ère étage n° 13 - 3000 Sfax.

Partie saisie : Hayet Makibli demeurant à la rue Hedi Kawech n°7 Tataouine.

Avocat poursuivant : Maitre Amir Mahersi avocat à sfax, route de tenyour km 6 cité ennozha avenue Farhat Hached chihiya 3041 Sfax.

Propriété à vendre : la totalité de la propriété situé à la zone touristique de la ville de tataouine cité bayech errsifa sur la route n° 207 pavée chnenni tataouine kl48 prés de musée mémoire de la terre et restaurant elmabrouk et hôtel sango. Elle constitue d'un terrain nue pour constriction d'une superficie totale de 4258.80 m2 inclue dans le plan de développement urbain clôturé en briques de la part du nord et de l'ouest en hauteur de 2.80 mètres avec une porte principale en largeur de 8 mètres de la part du nord et de la même hauteur du clôture; et une porte en largeur de 1.20 mètres et en longueur de 2.20 mètres. Entre la clôture et la route se trouve une chambre de concierge d'une largeur de 4 mètres et d'une longueur de 4.90 mètres et d'une superficie totale de 19.60 m2. La propriété est bornée au sud par une montagne et un courant d'eau en longueur de 36.40 métres; à l'est par la résidence d'ahmed meddeb en longueur de 117 mètres; au nord par la route pavée n° 207 chnenni tataouine en longueur de 36.40 mètres; à l'ouest un terrain nue sur la propriété de mohamed gaja en longueur de 117 mètres.

Mise à prix : est fixée à deux cents trois milles deux cents quatre vingt douze dinars (203.292.000) après réduction de 40 % et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Visite de La propriété : la visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Tataouine où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. : Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par intermédiaire d'un avocat.

2024X00301VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après réduction de 40 %

Cabinet maitre Amir Mahersi

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication: L'adjudication aura lieu le lundi 01/04/2024 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Kairouan.

Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ére instance de Tunis sous le n°B 167001997 dont le siège social est situé au 9 rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant chez Sté Général Recouvrement rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble La perla 1ère étage n° 13 - 3000 Sfax.

Partie saisie : Sté Nour Autos Services SARL inscrite au registre de commerce sous le n° B170912008 et au registre nationale des entreprises sous le n° 1069465L résidente dont le siège sociale situé au 26 rue Khayreddine bacha Tunis.

Avocat poursuivant : Maitre Amir Mahersi avocat à sfax, route de tenyour km 6 cité ennozha avenue Farhat Hached chihiya 3041 Sfax.

Propriété à vendre : la totalité de la propriété objet de titre foncier n°50516 Kairouan nommé "sté nour" située à thraa tamar Kairouan limité au nord par la propriété objet du titre foncier n° 6668 Kairouan et la route GP2 et à l'est et sud par la propriété de houimil et à l'ouest par la propriété de kamel rich; d'une superficie 3500 m2 , se constitue d'un bâtiment commercial préparé pour réparation et vente de pièces de rechanges des voiture se compose;

1) Un parking.

2) Espace pour lavage (longueur 9.80 m; largeur 5m).

3) Atelier mécanique se compose d'une 1ère partie (longueur 9.50 m ; largeur 8.40 m) contient deux machines pour laver les voitures et une 2èmc partie (longueur 14.80 m ; largeur 9.20 m),

4) Salle de réception des clients (longueur 4.95 m ; largeur 3.80 m),

5) Point de vente des pièces de rechanges (longueur 9.40 m ; largeur 6.70 m).

6) Magasin (longueur 5 m ; largeur 4.60 m).

7) Atelier pour tôlerie (longueur 14.30 m ; largeur 10.70 m).

8) Atelier pour réparation des pneus (longueur 8.60 m ; largeur 4.90 m).

9) Un café (longueur 6.70 m; largeur 4.60 m) avec un 1er magasin (longueur 2.40 m; largeur 2.30 m) et un 2ème magasin (longueur 2.15 m ; largeur 1.10 m) et un bloque sanitaire (longueur 2.20 m ; largeur 2.10 m).

10) Espace pour ouvriers se compose d'un couloir et une salle à manger (longueur 5.60 m; largeur 3.70 m) et une salle pour changer les vêtements (longueur 2.80 m ; largeur 2.10 m) et un bloque sanitaire (longueur 4.80 m ; largeur 3.60 m).

11) Des quais de largeur de 5 m qui entoure le bâtiment de l'est et l'ouest et nord.

Mise à prix : est fixé à neuf cent quarante cinq mille dinars (945.000,000) et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Visite de La propriété : la visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Kairouan où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. : Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par intermédiaire d'un avocat.

2024X00302VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination de liquidateur judiciaire

Association : kvinna till kvinna

Adresse : 4 rue Manfalouti la Marsa

Matricule Fiscal : 1562641lpn000

En vertu de la décision n°41471 rendue par le Tribunal de première instance de Tunis le 23 février 2024, il a été décidé la nomination de Mme. Jabri Ouesleti Abir en tant que liquidateur judiciaire de l'association susmentionnée. Il appartient à tous les créanciers de présenter leurs dettes dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au liquidateur à l'adresse 11 rue d'Alger, Immeuble 2, Appartement 2 Tunis.

2024T00230VEPA2

Prorogation des délais de remise des offres

Cession de fonds de commerce "MOA DISTRIBUTION"

Centre Commercial Tunisia-Mall II, les Berges du Lac

IU : 1428406Z

En vertu de l'ordonnance rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis le 29/02/2024 dans l'affaire n° 950, le syndic de faillite Monsieur Adel GHLISS domicilié à la Rue d'Argentine, Imm. Argentina bureau n°4 Le Belvédère, annonce la prorogation des délais de remise des offres relatifs à la cession du fonds de commerce de la société MOA DISTRIBUTION Tunis et ce au 21 Mai 2024 inclus.

Ceux désirants participer peuvent retirer le cahier des charges contre le

paiement d'une somme non restituable de 100,00d.

Pour plus d'informations contactez le 71841014/21470591.
2024400506VEPA2

Décision d'ouverture des procédures judiciaires n°357 du 26/02/2024

En vertu de l'ordonnance n°357 du 6/02/2024 du tribunal de 1ère instance de l'Ariana il est décidé l'ouverture des procédures judiciaires pour Mr Soufiane ben Mohamed Taher Daadaa identifiant unique n°1165127L et la désignation du juge Mme Haifa Adab juge commissaire chargée du dossier et l'administrateur judiciaire Mr Chihi Youssef, 42 Av Hédi Chaker 4ème étage n°11 Lafayette, Tunis tél 94.495.415 pour vérifier la véritable situation économique et financière de Mr Soufiane ben Mohamed Taher Daadaa et la possibilité de redressement de sa situation.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances dans un délai d'un mois à compter de la publication de cette annonce au JORT.
2024400515VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE LE GRAND MONASTIR

HOTEL BELLA VISTA

Société anonyme

Au capital de 14.600.000DT

Siège social : HOTEL BELLA VISTA DKHILA MONASTIR

RNE : N°0038479P

Messieurs les actionnaires de la «Société Hôtelière et Touristique Le Grand Monastir .S A» «S H T G M» sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 5 avril 2024 à onze heures au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

1- Approbation des délais et modalités de tenue de l'Assemblée générale ordinaire

2- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2022.

4- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022.

5- Approbation des conventions et opérations prévues à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales et leur programme d'apurement.

6- Affectation des Résultats de l'exercice 2022.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

9- Pouvoirs pour formalités.
2024S00320SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société pour la Construction du Gazoduc Transtunisien

(Scogat S.A.)

Au capital de 200.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 2568X

MF : 2568X/M/A/000

CNSS : 00320286-89

Messieurs les actionnaires de la Société pour la Construction du Gazoduc Transtunisien (SCOGAT S.A.) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 mars 2024 à 11 h au Siège de la Scogat au Centre Urbain Nord à Tunis, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023 et approbation des conventions réglementées par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023 ;

4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2023 ;

5. Coût du cabinet du commissaire aux comptes pour l'année 2023 ;

6. Pouvoir pour accomplir les formalités prévues par la loi.
2024400507SANB3

Convocation

SPECTROLAB INTERNATIONAL.SA

Au capital de 150 000 DT

Rue de Métal, Z.I Charguia 1 - Tunis

IU : 0447039 V

Les actionnaires de la société SPECTROLAB INTERNATIONAL sont convoqués pour une assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social le vendredi 5 avril 2024 à 10 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2023 et Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats ;

Les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.
2024400509SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ALMAVIVA TUNISIE

Société anonyme

Au capital de : 1.246.150 dinars tunisiens

Siège social : 6 Rue du Métal, Charguia 2

Identifiant unique : 0793453/K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ALMAVIVA TUNISIE, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 5 avril 2024 à 10 h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023,

2. Lecture du rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, et approbation des conventions réglementées,

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023,

4. Affectation des résultats et distribution de dividendes,

5. Quitus au Conseil d'Administration,

6. Nomination d'administrateurs,

7. Questions diverses.

2024400511SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du jeudi 28 mars 2024

SECA

S.A au capital 50.000 dinars

RNE : 0013766/L

75, Avenue Kheireddine Pacha - Montplaisir

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE D'ETUDES ET DE CONSEIL EN ASSURANCE «SECA» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire le jeudi 28 mars 2024 à 10h30 à Tunis, au 75, avenue Kheireddine Pacha, et ce pour délibérer sur les ordres du jour suivants :

1) Augmentation du capital social à 500.000 dinars par incorporation des réserves et distribution d'actions gratuites.

2) Précisions des adresses du siège sociales et des succursales.

2024400512SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE BEST LEASE

Société anonyme

Au capital de 30.000.000 dinars

Siège social : 54 Avenue Charles Nicolle Mutuelle Ville Tunis

Identifiant Unique : 0644746 R

Le Conseil d'Administration de Best Lease réuni le 4 Mars 2024 convoque les actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi 20 Avril 2024 à 9 heures au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de L'entreprise) Rue du Lac Turkana Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport d'activités de la société relatif à l'exercice 2023

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2023

- Lecture du rapport du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques relatif à l'exercice 2023

- Approbation du rapport d'activités de la Société relatif à l'exercice 2023 et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023

- Désignation de deux membres indépendants au conseil d'administration et d'un membre représentant les actionnaires minoritaires pour les exercices 2024 et 2025 et 2026

- Composition du conseil d'administration pour les exercices 2024 et 2025 et 2026

- Quitus aux administrateurs relatif à leur gestion en 2023

- Affectation des résultats de l'exercice 2023

- Distribution de dividende aux actionnaires au titre de l'exercice 2023.

2024400516SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AMEN CAPITAL

Société anonyme

Au capital de 588.230 dinars

Siège social : Immeuble Amen Bank Tour C, Avenue Mohamed V - 1002 - Tunis

M.F: 1158084Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires d'AMEN CAPITAL sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 1er avril 2024 à 11h au siège d'AMEN CAPITAL, sis à l'Avenue Mohamed V, 1002 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

3- Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

4- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

5- Quitus aux administrateurs;

6- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2023 ;

7- Information concernant les déclarations de fonctions conformément aux articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales;

8- Pouvoirs pour formalités.

2024400517SANB3

Report de la date de l'assemblée générale extraordinaire

TSB

Tunisian Saudi Bank

S.A

Au capital de 100.000.000 de Dinars

Siège Social :

32, Rue Hédi KARRAY - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0013026E

Le Conseil d'Administration de TUNISIAN SAUDI BANK, réuni par circulation le 06 mars 2024, a décidé de reporter la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire, prévue initialement le jeudi 28 mars 2024 à 11h, pour le mercredi 03 avril 2024 à 11H au siège de la Banque et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1· Augmentation du capital de la banque.

2024400538SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Ben Othmen Salha et Henda annoncent qu'elles possèdent un terrain à Sfax route Taniour km5 de surface 500 m2 effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 6/11/2001 elles ont perdu le titre de propriété et elles désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours a partir de la date de parution de cet avis.

2024X00300DIVD2

Avis

Monsieur Hedi Ben Mohamed Fakhfekh a perdu 1- son acte de vente rédigé le 25 décembre 1983 enregistré le 25 janvier 1988 quittance 2155 2 - son acte de vente rédigé le 26 décembre 1983 enregistré le 25 janvier 1988 quittance 2154 les deux par les notaires Mohamed ketata et Ahmed jbir concernant une maison et 2 dépôts situé à la médina de Sfax chemin tabaroura et il désire se faire délivrer deux autres copies originales pour les deux actes perdus.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Mohamed Nader Maaloul situé à la route Gremda km 6 Sfax résidence Lina et ce dans un délai ne dépassant pas 30 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2024X00305DIVD2

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2022

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2022	2021
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	3905966	3656019
Amortissements		-3344111	-2790031
Valeurs nettes 1		**561855**	**865988**
Immobilisations corporelles	4	25567281	24658235
Amortissements		-16415051	-15521588
Provisions		0	0
Valeurs nettes 2		**9152230**	**9136647**
Immobilisations financières	5	5211781	179544
Provisions		0	0
Valeurs nettes 3		**5211781**	**179544**
Total des actifs immobilisés		**14925865**	**10182180**
Autres actifs non courants		**0**	**0**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**14925865**	**10182180**
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6	168494	134068
Provisions		-59626	-59626
Valeurs nettes 4		**108869**	**74442**
Clients et comptes rattachés	7	2037232	2066765
Provisions		-1001432	-987351
Valeurs nettes 5		**1035800**	**1079414**
Autres actifs courants	8	1432235	1686735
Placements et autres actifs financiers	9	81370	66039
Liquidités et équivalents de liquidités	10	11057266	12805394
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**13715540**	**15712024**
TOTAL DES ACTIFS		**28641405**	**25894204**

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2022

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2022	2021
CAPITAUX PROPRES			
Fonds de dotation	**11.1**	3642146	3642146
Réserves	**11.2**	12805599	12800958
Autres capitaux propres	**11.3**	3823200	4387257
Résultats réportés	**11.4**	2450057	-1778591
Total des capitaux propres avant résult de l'exercice		**22721003**	**19051769**
Résultat de l'exercice		**2911905**	**4228649**
Total des capitaux propres avant affectation		**25632908**	**23280418**
PASSIFS			
Passifs non courants			
Provisions	**12**	30623	30623
Total des passifs non courants		**30623**	**30623**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**13**	782829	621235
Etat, impôts et taxes	**14**	705192	653291
Autres passifs courants	**15**	1489853	1308636
Total des passifs courants		**2977874**	**2583162**
Total des passifs		**3008497**	**2613786**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**28641405**	**25894204**

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2022

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Notes	2022	2021
Produits d'exploitation			
Revenus	16	12517611	13896021
Autres produits d'exploitation	17	736417	1347634
Total des produits d'exploitation		**13254028**	**15243655**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	18	-74529	-70413
Charges de personnel	19	-6080150	-6162747
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	-1579217	-1802551
Autres charges d'exploitation	21	-2811312	-2545167
Total des charges d'exploitation		**-10545209**	**-10580879**
Résultat d'exploitation		**2708819**	**4662776**
Produits financiers nets	22	63521	-20002
Produits des placements		712675	267266
Autres gains ordinaires	23	65904	150928
Autres pertes ordinaires	24	-106525	-57156
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**3444394**	**5003811**
Impôt sur les bénéfices	25	-532489	-775163
Résultat net de l'exercice		**2911905**	**4228649**
Effets des modifications comptables (nets d'impôt)			-197699
Résultat après modifications comptables		**2911905**	**4030950**

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2022

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Notes	2022	2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		**2911905**	**4228649**
- Ajustement pour :			
- Amortissements et provisions		1579217	1802551
- Quote-part des sub.d'inv.insc.au résultat de l'excercice		-564057	-1163959
- Variation des :			
* Stocks		-34426	-7432
* Créances		29533	-304506
* Autres actifs		206215	759972
* Fournisseurs et autres dettes		338650	74370
- Autres ajustements	**26**	-232067	-581985
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**4234970**	**4807661**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1048938	-2142561
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		65840	149887
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-5000000	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**-5983098**	**-1992674**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des subventions		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**0**	**0**
Variation de trésorerie		**-1748128**	**2814986**
Trésorerie au début de l'exercice		12805394	9990408
Trésorerie à la clôture de l'exercice		11057266	12805394

2024R00529BCFA5